

# CINQ À LA UNE

Septembre / Octobre / Novembre 2019

APW  
asbl  
Association des Provinces wallonnes

## AU SOMMAIRE DE CETTE ÉDITION :

p. 1 APW

Congrès de l'Assemblée des Départements de France : entre autonomie financière et décentralisation

p. 2 BRABANT WALLON

Un BW chaque jour plus « connecté »

p. 3 HAINAUT

Arbre urbain, arbre de demain ?

p. 4 LIÈGE

Sécurité et urgence : la Province de Liège développe son Centre de Formation pratique d'Amay

p. 5 LUXEMBOURG

Projet ambitieux et reconversion réussie : la création de l'asbl AUBE et l'implantation des nouveaux services de l'Aide à la Jeunesse sur le site provincial de Mirwart

p. 7 NAMUR

Une Province aux côtés de ses ados

# Congrès de l'Assemblée des Départements de France : entre autonomie financière et décentralisation

**Les 17 et 18 octobre dernier, les Départements de France étaient réunis en congrès pour débattre de sujets d'actualité tels que l'approfondissement de la décentralisation en France, les questions de finances publiques ou de la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale et territoriale.**

**Mais c'est le projet de réforme de la fiscalité locale, qui risque d'impacter sensiblement les finances des Départements, qui a focalisé le mécontentement des congressistes.**

Lors de son discours introductif, le Président de l'Assemblée des Départements de France, Monsieur Dominique Bussereau, a posé le cadre du congrès et les enjeux des sujets qui y seront débattus. La question du retrait de la taxation foncière aux Départements et, de ce fait, de leur autonomie financière, constitue un élément majeur de préoccupation.

## Autonomie financière

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), comme les additionnels au précompte immobilier pour les Provinces en Wallonie, constitue une source de financement importante, de l'ordre de 30 % de leurs recettes, mais c'est surtout le symbole de leur autonomie financière. En effet, il s'agit de la seule contribution dont ils peuvent fixer le taux et l'adapter en fonction des besoins des politiques publiques départementales ; l'essentiel de leurs autres recettes étant composé de dotations de l'Etat ou d'impôts indirects comme les droits de mutation.

Pour compenser la perte de cette taxe, l'Etat propose une fraction de TVA, mais dont l'évolution est fluctuante et la pérennité incertaine.

Les Départements ont rappelé que, s'ils avaient pu organiser une péréquation horizontale (mécanisme de solidarité destiné à soutenir les Départements en difficulté), l'Etat, pour sa part, est toujours incapable d'organiser une péréquation verticale pour combler le manque de financement des allocations individuelles de solidarité (RSA, personnes handicapées, personnes âgées, famille et enfance). Le financement qui reste à la charge des Départements s'élève aujourd'hui à plus de 9 milliards d'euros.

Il ne s'agit pas, pour eux, de s'arc-bouter sur des privilèges fiscaux, mais bien de garantir leur libre administration et leur capacité d'action pour développer des politiques sociales et de cohésion de leur territoire.

## Acte III de la Décentralisation

Fin 2020, le Président de la République souhaite déposer, à l'Assemblée nationale, une nouvelle loi de décentralisation de l'Etat pour confier davantage de compétences aux collectivités régionales et locales.

Conscient de la méfiance qui existe actuellement entre les collectivités territoriales et l'Etat, le Président du Sénat, Monsieur Gérard Larcher, est venu au congrès de l'ADF pour proposer une démarche proactive et concertée entre Communes, Départements et Régions.

Les associations représentatives de ces collectivités (Association des Maires de France, Assemblée des Départements de France et Association des Régions de France) sont déjà regroupées au sein de la structure « territoires unis » et seraient à même de collaborer avec l'assemblée représentative des territoires français, le Sénat, pour proposer au Gouvernement un texte de loi sur l'approfondissement de la décentralisation, qui soit concerté entre collectivités locales et régionales.

Le congrès s'est clôturé par les interventions de Monsieur Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, et de Madame Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Les élus départementaux n'auront toutefois pas écouté les explications de Madame la Ministre jusqu'à leur terme puisque, en forme de protestation, ils ont quitté la salle pour entonner la Marseillaise en coulisse. Ambiance...

# Un BW chaque jour plus « connecté »

**Plus que jamais, l'évolution des nouvelles technologies encourage aujourd'hui le Brabant wallon à entrer de plain-pied dans l'ère des solutions numériques et à aider ses 27 communes à en faire de même.**

Dans tous les secteurs de notre vie quotidienne, les technologies numériques nous accompagnent chaque jour davantage, bouleversant parfois nos habitudes et nos modes de fonctionnement.

Apprivoiser ces évolutions n'est pas toujours évident et, pourtant, lorsqu'elle est intelligente, utile et surtout au service de tous, l'innovation maîtrisée apporte toujours du progrès et davantage d'efficacité.

Le Brabant wallon voit, dans la prise en compte des enjeux de cette transition numérique, une formidable opportunité d'améliorer notre qualité de vie et, plus spécifiquement, de renforcer le dialogue avec l'ensemble des citoyens.

En matière de « numérique public », les Communes sont, elles-mêmes, de plus en plus sollicitées par des sociétés offrant leurs solutions. Le Brabant wallon souhaite les aider à y voir plus clair dans cette surenchère de propositions afin de pouvoir faire des choix judicieux et applicables au plus grand nombre.

Dans cette dynamique, le Collège provincial vient d'approuver la mise à disposition, par la société « Letsgocity », de l'agrégateur de services « Wallonie en poche ».

Une application gratuite, facile et ludique rassemblant de nombreux avantages pour le citoyen, lui permettant d'être au plus proche de la vie, de l'organisation et des services de sa Commune. En quelques clics, vous accédez aux restaurants, commerces, entreprises, pharmacies de garde, clubs de sport, sites touristiques... à proximité, vous enregistrez vos cartes de fidélité, créez vos abonnements, mémorisez vos alertes pour ne pas oublier de sortir vos poubelles ou risquer de rater votre bus.

Une offre au bénéfice des Communes et surtout de leurs habitants, rendue possible grâce à l'étroite collaboration entre le Brabant wallon, qui prendra à sa charge les frais de mise en œuvre, de formation et d'abonnement, et l'intercommunale in BW, qui s'occupera de l'installation du logiciel.

Avec ce nouvel engagement, le Brabant wallon démontre, à nouveau, sa volonté d'intégrer l'innovation au bénéfice de tous les habitants de notre territoire en rendant nos Communes chaque jour encore plus « smart ».

# Arbre urbain, arbre de demain ?

En Hainaut, la Province a inscrit son plan stratégique et opérationnel ADhésioN dans les 17 objectifs du développement durable. Une assemblée des jeunes de l'enseignement provincial vient d'être créée pour donner la parole aux ados et les inviter à construire eux-mêmes des projets d'aménagements dans leur école. Pour un environnement plus vert. C'est dans cette même philosophie que s'inscrit un récent colloque sur la gestion de l'arbre en milieu urbain proposé par Hainaut Développement et le Service public de Wallonie. Une vaste réflexion, appelée « Histoires d'arbres », pour mieux s'adapter à un monde en mutation.

Ils étaient plus de 500 à avoir rejoint le centre de congrès de Mons en ce mois de novembre. Gestionnaires d'espaces publics ou privés, chercheurs, paysagistes, grimpeurs arboristes intéressés par la place croissante de l'arbre dans l'espace urbain. Des spécialistes belges, européens et canadiens ont abordé l'état des connaissances et des techniques pour favoriser la mise au vert de nos villes. Comment tailler, créer des allées, exploiter les sols urbains, faire face aux diagnostics sanitaires et revitaliser des arbres remarquables ? Autant de questions que se posent celles et ceux qui veulent apporter leur contribution à l'émergence de cités « tree friendly », comme l'est, par exemple, Ath, la bien nommée capitale du pays vert.

## Un service supracommunal

La Province de Hainaut fait partie des partenaires de cette dynamique en apportant aux pouvoirs locaux un accompagnement complet de la gestion de leur patrimoine arboré : recensement, analyses phytosanitaires, conseils en matière d'abattage. Les équipes de Hainaut Développement jouent à plein la carte de la supracommunalité !

Les arbres sont d'ailleurs au cœur de la politique globale de soutien aux Communes développée par le Hainaut. Parmi les 17 projets co-financés dans le cadre de la supracommunalité figure l'emblématique dispositif « Un arbre pour la Wapi ». Seize Communes de Wallonie picarde poursuivent, avec la Province, le défi de planter 350 000 arbres sur leur territoire, soit un arbre par habitant. Le cap des 100 000 vient d'être franchi : preuve d'une attente... et d'une prise de conscience.

Une publication reprenant les actes du colloque est disponible auprès de Province de Hainaut - Hainaut Développement, par téléphone au 065/34 25 00, par email à [arbres.remarquables@hainaut-developpement.be](mailto:arbres.remarquables@hainaut-developpement.be) ou en version électronique sur [www.hainaut-developpement.be/publication](http://www.hainaut-developpement.be/publication)



# Sécurité et urgence : la Province de Liège développe son Centre de Formation pratique d'Amay

**Depuis une dizaine d'années, la Province de Liège soutient et développe la formation des agents des services de sécurité et d'urgence. Elle a déjà investi des moyens financiers et humains importants dans la réalisation de son Centre de Formation. Après la construction du grand hall d'exercice du site de Seraing, l'extension du site d'Amay est prévue pour 2020.**

L'actualité au quotidien met en évidence les actions des acteurs de la sécurité et de l'urgence (policiers, pompiers et secouristes-ambulanciers). La nécessité de coordonner leurs interventions sur le terrain, pour assurer la sécurité et l'efficacité des interventions, n'est plus à démontrer. Leur formation doit, dès lors, aller dans ce sens. Le Centre de Formation créé par la Province de Liège permet aux apprenants d'être au plus proche de la réalité de terrain durant leur formation, se basant sur un principe pédagogique efficace : « La théorie, je la pratique ! ».

## La formation est pratique

Actuellement, 27,7 millions d'euros ont été injectés dans la réalisation des infrastructures du site de la Maison Provinciale de la Formation à Seraing et 5,5 millions d'euros l'ont été pour le site d'Amay. Doté de technologie de pointe, d'espaces adéquats, de laboratoires de simulation et d'un grand hall d'exercices, le premier site favorise l'organisation de formations interdisciplinaires intégrées entre les différents corps de sécurité.

Le second propose actuellement un espace propice à l'exercice des pompiers sur feux réels : une dalle d'entraînement de 1 000 m<sup>2</sup> équipée de containers et d'un réservoir de récolte et de traitement des eaux. Ces installations permettent déjà aux pompiers d'être vraiment confrontés à la réalité du feu. Facilement accessible sur le territoire de la Province de Liège, le Centre de Formation pratique d'Amay possède un certain potentiel dans la formation intégrée des trois disciplines : pompiers, policiers et secouristes-ambulanciers.

## La formation est interdisciplinaire

Forte de ces avancées importantes en matière d'infrastructure, la Province de Liège a planifié, pour 2020, l'extension du site d'Amay. Un bâtiment de 3 500 m<sup>2</sup>, doté de salles de cours, de sanitaires et d'espaces de stockage du matériel nécessaire aux formations, sera construit dans un premier temps. L'entretien et le nettoyage des équipements de protection individuelle des pompiers y seront optimisés dans le respect de la filière « sale-propre » pour protéger au maximum l'exposition des pompiers aux nuisances sanitaires inhérentes à leur métier.

Dans un second temps, l'élaboration d'un « village d'exercice » est à l'étude pour compléter ces outils. Déployé sur une surface d'environ 3 ha, le village serait constitué de lieux publics et d'habitations ajoutant un niveau supplémentaire dans la simulation des interventions. La situation du Centre de formation en bord de Meuse permettra également l'installation d'un ponton et d'une péniche immergée pour favoriser la formation des plongeurs.

## La formation est au plus proche de la réalité

En moyenne, 14 000 personnes par an sont formées à la Maison Provinciale de la Formation. Les besoins et les retours positifs sur la qualité des formations dispensées par l'Institut Provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence (IPFASSU) ont vivement encouragé le développement des infrastructures. Les acteurs de la sécurité et de l'urgence retirent énormément de bénéfices des pédagogies appliquées et des outils mis à leur disposition, tant pour leur sécurité que pour leurs techniques lors d'interventions.

## La formation est essentielle

La Province de Liège réaffirme, très concrètement, sa volonté de proposer une formation de haut niveau en investissant dans ce qui constitue son premier axe prioritaire, à savoir : l'enseignement et la formation. Un tel investissement local bénéficie à l'ensemble de la population, mais aussi aux Communes, participant au développement concret de la supracommunauté liégeoise. En assurant la présence de centaines de personnes dans ces bâtiments entièrement neufs, ce projet s'inscrit également dans le programme de redéploiement économique et urbain de la région.

# Projet ambitieux et reconversion réussie : la création de l'asbl AUBE et l'implantation des nouveaux services de l'Aide à la Jeunesse sur le site provincial de Mirwart

## Historique

En 2015, la Direction générale de l'Aide à la Jeunesse décide de retirer à l'ASBL Beauplateau les agréments relatifs à l'accueil, l'encadrement et l'hébergement des jeunes en difficulté qui nécessitent une aide spécialisée en dehors du milieu familial de vie.

Le Ministre en charge du secteur sollicite la Province afin de reprendre ces activités éducatives sur base de nouveaux agréments.

La motivation première du Ministre est de protéger et de garantir l'intérêt des 56 jeunes, issus en majorité de la province, en confiant la mission à un pouvoir organisateur fiable et capable d'être rapidement opérationnel.

En plus de l'intérêt premier pour la jeunesse en difficulté, un grand souci est également de préserver l'emploi dans notre province. Le risque de voir les agréments et les subsides liés quitter la province faute de repreneur, et donc de perdre 60 emplois, est bien réel.

La Province mobilise ses services concernés par les différents aspects de la question : ressources humaines, budget, adaptation et mise en conformité de l'infrastructure... Ce projet est ainsi mené à bien en 2016 grâce au travail en partenariat de plusieurs services provinciaux avec le soutien de l'ensemble du Conseil provincial.

## Site provincial de Mirwart

Le Centre d'Hébergement et de Loisirs de Mirwart regroupe un ensemble de bâtiments qui étaient, jusqu'en 2016, conçus et utilisés principalement pour l'hébergement de groupes de jeunes (notamment dans le cadre de stages « nature ») et pour la dispense de cours et de formations proposés par l'Institut des Cadres et de Promotion sociale et par l'Institut provincial de Formation.

2016 est, sans aucun doute, « l'année du changement et du nouveau » pour le site de Mirwart.

L'Institut des Cadres et de Promotion sociale, qui a formé, durant plus de 20 ans, des centaines d'éducateurs, se retire sur Arlon.

L'Institut provincial de Formation et l'Ecole provinciale de Pédagogie proposent de nouvelles sessions de cours et de formations à destination des agents des services publics locaux sur le site de Bastogne dès la rentrée de septembre.

Une reconversion majeure dans son affectation lui permet d'intégrer un nouveau projet ambitieux et de première importance pour notre province : l'accueil de services agréés par l'administration de l'Aide à la Jeunesse.

L'entièreté de l'infrastructure, appelée à présent Centre d'Hébergement de Mirwart, est alors adaptée, en l'espace de quelques mois, pour accueillir les jeunes dans de bonnes conditions de confort et dans le respect des normes de sécurité. Des travaux d'amélioration, pour apporter un niveau de confort optimal aux jeunes, se poursuivront durant les années suivantes.

Le Centre d'Hébergement provincial accueille ainsi, dans un des plus beaux villages de Wallonie, la nouvelle ASBL AUBE à partir du 1er septembre 2016.

L'infrastructure se prête remarquablement à cette nouvelle affectation.

Le cadre de vie est rassurant, chaleureux et confortable afin que le jeune s'y sente bien et retrouve le plaisir de communiquer avec les autres.

Les espaces communs sont adaptés en fonction des recommandations de l'équipe éducative.

Plusieurs bâtiments de grande ou de petite capacité seront aménagés en fonction des besoins des différents groupes. L'ASBL dispose de chambres individuelles ou doubles, d'une grande salle polyvalente pour des activités sportives ou culturelles, de terrains de sport extérieurs (tennis, basketball, football...). L'environnement très "nature" permet diverses activités en plein air et, entre autres, des randonnées.

## ASBL AUBE

Le projet de résolution par laquelle le Conseil provincial crée l'ASBL « AUBE » est adopté le 26 février 2016.

Tout le personnel du cadre subsidié par la FWB est repris, exception faite du Directeur général de Beauplateau. Ceci est nécessaire afin d'opérer une rupture claire avec le management du passé.

La création de l'ASBL nous permet de reprendre le personnel de « Beauplateau » en respectant la situation pécuniaire de chaque travailleur.

L'ASBL AUBE assume trois missions essentielles :

1. organiser l'accueil et l'éducation de jeunes qui nécessitent une aide spécialisée en dehors du milieu familial de vie ;
2. viser, dès que possible, la réinsertion du jeune dans son milieu familial d'origine ou, éventuellement, dans une famille d'accueil. Il est important de respecter la dynamique familiale en tenant compte des valeurs éducatives de la famille et de la culture de son environnement naturel ;
3. organiser et accompagner la mise en autonomie du jeune.

La reconversion majeure dans l'affectation du site provincial de Mirwart permet d'accueillir, dès le 1er septembre 2016, les différents services agréés dans le cadre de l'Aide à la Jeunesse.

### Le Service Résidentiel Général « Le Chestay »

Ce service héberge jusqu'à 30 enfants (garçons et filles) âgés de 4 à 17 ans, répartis en 2 sections autonomes de 15 enfants. Ceux-ci proviennent des arrondissements judiciaires d'Arlon, de Neufchâteau et de Marche.

Le Projet Educatif Particulier « le Pré des Forges et l'Escale des Forges »

Ce service peut accueillir jusqu'à 26 jeunes âgés de 15 à 18 ans. L'objectif est d'aider le jeune à s'autonomiser tant d'un niveau personnel que professionnel. La finalité est donc de donner aux jeunes les outils nécessaires afin qu'ils puissent prendre leur vie en main.

### Service Résidentiel d'Urgence de Mirwart

Ce service peut héberger jusqu'à 8 jeunes (garçons et filles) de 0 à 18 ans en situation de crise. La prise en charge est de 40 jours maximum. Le but de cette équipe éducative est de permettre de dédramatiser la problématique, de proposer un endroit neutre afin de sous-tendre la prise de recul, tant pour le jeune que pour la famille, et également d'élaborer un projet d'avenir pour celui-ci.

### Contrat de gestion

Un contrat de gestion est établi conformément aux articles L2223-13 et L2223-15 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation. AUBE s'engage, en dehors de tout esprit de lucre, à remplir les missions telles qu'elles lui sont définies par la Province. L'ASBL est chargée d'assumer l'hébergement et l'encadrement pédagogique de jeunes en difficulté dans le cadre du Décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse et dans le respect des missions et des réglementations liées aux agréments octroyés à ses services.

### Objectif atteint

La détermination de la Province, la mobilisation et l'investissement de ses services ont permis de maintenir en province de Luxembourg l'activité de services agréés par l'Aide à la Jeunesse. La Province a joué pleinement son rôle social vis-à-vis des jeunes « moins chanceux » et des familles en difficulté. Les emplois de 60 travailleurs luxembourgeois ont été sauvés. Et la reconversion nécessaire du site de Mirwart, suite à l'annonce des départs des deux instituts de formation pour Arlon et Bastogne, est une parfaite réussite.

# Une Province aux côtés de ses ados

**Depuis un peu plus d'un an, la Province de Namur a lancé sa Maison de l'Adolescence (Mado). Le but : proposer une offre intégrée de services et d'encadrements pour tous les adolescents.**

En 2017, la Province de Namur est sollicitée par l'AMO (Aide en Milieu Ouvert) « Passages » afin d'obtenir un soutien en vue de la création d'une Maison de l'Adolescent.

De manière générale, les constats liés à la transition minorité-majorité (18-22 ans) sont forts et aucune structure ne permet de répondre efficacement aux diverses problématiques.

Les services s'adressant aux majeurs sont morcelés et hyperspécialisés, ce qui représente une difficulté significative pour le jeune d'identifier le service auquel il peut s'adresser en fonction des difficultés qu'il rencontre. Il y a peu de continuité entre les services s'adressant aux mineurs et ceux s'adressant aux majeurs. Le jeune a besoin d'être pris en considération de manière globale. A Namur, comme ailleurs, la précarisation de jeunes issus de l'Aide à la Jeunesse est une préoccupation croissante et de nombreux étudiants sont en souffrance.

Face à ces constats, la Province accepte de piloter le projet. Grâce à la dynamique engendrée par la plateforme des AMO, la création d'une MADO s'est imposée comme représentant l'opportunité de concrétiser le travail de réseau mis en œuvre et de répondre aux problématiques multiples et complexes liées à l'adolescence.

Plusieurs études avaient pointé, par ailleurs, la précarisation importante et une paupérisation croissante des jeunes ainsi que la difficulté pour les structures en place de prendre en charge ces populations.

Dès 2018, après 6 mois de travail de co-construction au sein d'un comité d'accompagnement rassemblant les principaux acteurs publics et privés de l'Aide à la Jeunesse, la Province loue des locaux et engage une permanente pour lancer une période test et finaliser un dossier de demande d'agrément.

Depuis le 1er janvier 2019, la MADO de Namur est agréée en tant que service « Maison de l'Adolescent » dans le cadre du Code de la Prévention de l'Aide à la Jeunesse et de la Protection de la Jeunesse, l'équipe se compose de 5 personnes.

Aujourd'hui, la « Mado Namur » accueille, de manière inconditionnelle, en toute confidentialité et liberté, les adolescents de 11 à 22 ans. « Nous leur offrons une écoute personnalisée, explique Nefer Parent, la coordinatrice. Nous les aidons à poser un état des lieux de leur situation, de leurs ressources et de leurs besoins. Le jeune peut se rendre seul ou accompagné aux permanences. La Mado est un service gratuit. Un professionnel de l'équipe permanente (éducateur spécialisé, assistante sociale ou psychologue) réalise une première analyse situationnelle ».

Les professionnels peuvent aller plus loin : orientation vers un service partenaire et prise en charge rapide et efficace de la problématique de chacun : le logement, les assuétudes, la santé mentale, l'emploi ou le décrochage scolaire...

La grande originalité du concept ? Tous ces partenaires sont représentés par un collaborateur qui effectue des permanences à la Mado.

Des stages et des ateliers ont également lieu sur site, en partenariat avec les écoles ou des associations, sur des thématiques spécifiques. Il est important de développer des actions collectives et, pour éviter une stigmatisation du lieu, la Mado organise aussi des actions grand public comme des concerts ou des expositions.

**Mado Namur**  
**Rue de l'Armée Grouchy 20B**  
**5000 NAMUR**  
**Tél. 081/77 55 14**  
**mado@province.namur.be**  
**<https://www.province.namur.be/mado>**



# Agenda

## **Exposition Verré.Cristal - Cinq regards**

 22/11 et 22/12

 Design Station

## **Le Musée archéologique d'Arlon pour les enfants**

 Tout au long de l'année

 Ateliers et stages pour les 4-11 ans

## **Activités sportives : les femmes relèvent le défi!**

 3/12 de 9 h 30 à 12 h 30

 Namur - Le Delta